

SO 30/07/2015

## L'agglomération « à énergie positive »

**ENVIRONNEMENT** La CDAPP a été retenue par le ministère et recevra 500 000 € pour des projets

Au nom de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées (CDAPP), Monique Sémavoine, première vice-présidente de la CDAPP en charge de la commission environnement, déchets et assainissement, a signé la convention Territoire à énergie positive pour la croissance verte avec Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

La Communauté d'agglomération a été retenue par le ministère dans le cadre de l'appel à projets national territoire à énergie positive pour la croissance verte. Cette distinction récompense un programme ambitieux qui contribuera efficacement à la baisse de la consommation d'énergie et à la production d'énergies renouvelables. Le projet bénéficiera d'un financement de 500 000 € de l'État

et d'une bonification d'autres dispositifs d'aides existants comme le fonds chaleur de l'Ademe.

### Six domaines d'intervention

Dans le cadre de cet appel à projets, la Communauté d'agglomération a ainsi pu faire valoir les actions qu'elle entend mener à court et moyen terme dans chacun des six domaines d'intervention couverts par l'appel à projets du ministère : la réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public, dont des programmes de travaux de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux et intercommunaux et dans l'éclairage public qui seront réalisés à court terme ; la diminution des émissions de gaz à effets de serre et des pollutions liées aux transports : dans ce cadre, le plan vélo et implan-



**Monique Sémavoine avec Ségolène Royal.** PHOTO DR

tation de bornes de recharge pour les véhicules électriques seront une priorité ; le développement de l'économie circulaire et de gestion durable des déchets ; la production d'énergies renouvelables locales ; la préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable ; la promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et la mobilisation des acteurs locaux.